

ANNEXE 2- MÉTHODOLOGIE POUR UN ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF D'ÉCOLE

L'accompagnement de l'école est conduit :

- A la demande de l'équipe
- A l'initiative de l'inspecteur

ACTES	OUTILS	PRECAUTIONS - REMARQUES
ANALYSE PARTAGÉE		
1. ENTRETIEN N° 1 AVEC LE DIRECTEUR.TRICE DE L'ÉCOLE A L'INITIATIVE DE L'IEN		
<p>1° Présentation de la chronologie de l'accompagnement et du document préparatoire (à compléter après avoir renseigné le document d'auto-positionnement)</p> <p>2° Echanges sur le calendrier des rendez-vous et des visites individuelles</p>	<p>Le calendrier prévisionnel (ANNEXE 1)</p> <p>Liste des documents à présenter lors de la visite administrative (ANNEXE 10)</p> <p>Le document préparatoire (ANNEXE 7)</p>	<p>IEN et la.le. directrice. teur</p>
<p>Appropriation personnelle du document d'auto-positionnement : A renseigner individuellement</p> <p>Il sera support pour la synthèse collective rédigée sur le document préparatoire</p>	<p><u>A consulter et prendre appui</u> : le référentiel de compétences (ANNEXE 4)</p> <p><u>Documents à remettre au formateur</u> : Auto-positionnement (ANNEXE 5)</p> <p>Mon positionnement / référentiel de compétences (ANNEXE 6)</p>	<p>Chaque enseignant de l'équipe et retour d'une copie vers le formateur avant la visite</p>
2. CONSEIL DE MAÎTRES N°1 : ANNONCE DES FINALITES DE L'ACCOMPAGNEMENT		
<p>1° Annonce de la démarche <i>(et du PPCR éventuel sur un « temps court », si programmation prévue)</i></p> <p>2° Recevoir la parole des professeurs des écoles sur leurs besoins, difficultés, dysfonctionnements, satisfactions ...</p> <p>3° Accord de l'équipe sur le principe de l'accompagnement</p>	<p>Diaporama : chronologie de l'accompagnement et présentation des annexes du protocole d'accompagnement</p>	<p>Présence de l'IEN et de son équipe</p> <p>Collectif</p>
3. AUTO-POSITIONNEMENT DES ENSEIGNANTS ET CONSEIL DE MAÎTRES N°2		
<p>2° Programmation du 2nd conseil de maîtres : Réflexion partagée et appropriation des items à renseigner dans le document préparatoire</p> <p>3° Mutualisation des réponses pour établir la synthèse collective qui sera retourné à l'IEN de circonscription pour préparer la phase de partage de restitution (analyse des constats et besoins pour l'école)</p>	<p>Le document préparatoire (ANNEXE 7)</p> <p>Recensement des outils et documents complémentaires à communiquer à l'IEN (voir ANNEXE 10)</p> <p>Synthèse collective basée sur les auto positionnements individuels (ANNEXE 5) à restituer dans le document préparatoire (ANNEXE 7)</p>	<p>Individuel</p> <p>Directeur.trice et l'équipe <u>hors présence</u> de l'IEN et/ou de l'équipe de circonscription</p> <p>Collectif</p>

4. OBSERVATIONS ET ANALYSE PAR L'ÉQUIPE DE CIRCONSCRIPTION AU SEIN DE L'ÉCOLE		
<p>Observation « en » mais aussi « en dehors » de la classe (deux temps : observation- co-intervention possible avec phase de préparation)</p> <p>L'observation permet éventuellement de dégager d'autres axes que ceux qui ont été dégagés par la première phase de l'accompagnement.</p>	<p>Observations en classe et à l'école, pendant et en dehors des temps de classe</p> <p>Axes d'observation guidés par la question des continuités, des cohérences pédagogiques et éducatives</p> <p>Appui sur le référentiel de compétences professionnelles du PE</p>	<p>L'IEN organise les visites avec l'appui de l'équipe de circonscription et en concertation avec le directeur de l'école</p>
5. PREPARATION DE LA RESTITUTION PAR L'EQUIPE DE CIRCONSCRIPTION		
<p>Présentation d'une première analyse par l'IEN à son équipe selon des axes spécifiques d'observation</p> <p>Prise en compte des focales choisies par les enseignantes de l'école pour :</p> <p>1° Une analyse partagée autour des résultats des élèves</p> <p>2° Une continuité et fonctionnement de la communauté éducative</p> <p>3° Analyse du fonctionnement de l'école</p> <p>4° Éventuellement, dégager après concertation de nouvelles thématiques d'accompagnement</p> <p>Bilan possible mi-parcours des premières visites individuelles (ajustements, nouveaux besoins, émergence de projets...) si demande de l'équipe</p>	<p>Appui sur le document préparatoire renseigné dans lequel sont analysés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les résultats de l'école -la prise en charge des élèves les plus en difficulté -les relations aux familles, aux partenaires de l'école <p>Une définition des parcours éducatifs, ...</p> <p>Projet, séquence... outils de cycle, outils d'aide pour mise en place d'une pédagogie différenciée, ...</p>	<p>Présence de l'IEN et de son équipe</p> <p>Prendre appui sur le document préparatoire renseigné par l'équipe d'école et faire émerger quelques axes forts d'accompagnement</p> <p>Prendre appui sur les visites de classe</p> <p>Possibilité de demander aux enseignants de faire le choix d'une thématique pour préparer une séquence, un projet</p>
6. ENTRETIEN N°2 EVENTUEL AVEC LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE A L'INITIATIVE DE L'IEN		
<p>Éventuelle rencontre préalable avec le directeur pour échanger sur la « tonalité » et les contenus de l'accompagnement et anticiper son rôle d'animateur de l'équipe pédagogique, lors de cette phase essentielle.</p>	<p>Synthèse des visites réalisées</p> <p>Les axes d'accompagnement proposés par l'IEN</p>	<p>Préparation de la restitution en accord avec le directeur ou la directrice</p>
7. CONSEIL DE MAÎTRES N° 3 : REUNION BILAN – RESTITUTION ET CONCERTATION		
<p>Bilan de l'analyse par l'IEN : points forts, axes à améliorer, axes à privilégier</p> <p>Détermination la plus partagée possible des axes de progrès</p> <p>Détermination d'un calendrier de mise en</p>	<p>Trame du document de synthèse</p> <p>Contrat de progrès à élaborer lors de la réunion</p> <p>Production du document de synthèse adressé à l'école (pour avenant au projet d'école).</p>	<p>Permettre à l'équipe d'adhérer aux objectifs de progrès et aux actions temporalisées à mettre en œuvre</p>

œuvre des accompagnements souhaités, des objectifs critériés définis		
Rédaction du document de synthèse		
8. SUIVI DE L'ACCOMPAGNEMENT		
Définition du plan d'accompagnement individuel et collectif et de formation selon les préconisations de l'IEN	<p>Sollicitation de l'équipe de circonscription ou de personnes ressources départementales aux conseils des maîtres à la demande des enseignants (temps de travail en équipe...)</p> <p>Souhaits de départ en Formation Continue</p> <p>Sollicitation au suivi des formations de circonscription</p> <p>Évaluation du dispositif d'accompagnement à A + 3</p>	Rencontrer l'équipe pour des bilans intermédiaires